

N° 2022-188

OBJET :

DDVA – Nouveaux
tarifs pour la boutique et la taverne

L'an deux mil vingt-deux, le 13 décembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Bellevaux, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 7 décembre 2022

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mi-reille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Ma-ryse.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérard.

Résultat du vote :

votants :.....25
pour :.....25
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX,
- par Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Yannick TRABICHET,
- par Jean-François MUFFAT à Fabien TROMBERT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérard LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire de voter de nouveaux tarifs pour la boutique et la taverne du DDVA :

• pour la boutique :

◦ Vin rosé Caritatis Vox In deserto 2019	10,70 € TTC
◦ Eau d'Emeraude Lotion naturelle avec vaporisateur 100ml	9,90 € TTC
◦ Sablés bretons 250g	7,60 € TTC
◦ Chocolat noir 55 % écorces d'orange confites	7,50 € TTC
◦ Tisane des Pères Chartreux	9,10 € TTC
◦ Confiture rhubarbe fraise	6,00 € TTC
◦ Pâte artisanales au blé tendre Moyennes	3,90 € TTC
◦ Bougie N°10 Mini-simple enroulée	3,10 € TTC
◦ Portobello Road gin London Dry N°171	38,00 € TTC
◦ Chutney épicé Tomates et carottes	11,90 € TTC
◦ Encens orange ou rose	5,70 € TTC
◦ Vin rouge IGP Saint Martin BIO	13,25 € TTC
◦ Bière Trappiste Spencer Trappist Ale	5,00 € TTC
◦ Confiture Fraise - Fraise des bois	6,00 € TTC
◦ Sequoia Whisky Single malt Tourbé BIO (50cl)	57,00 € TTC
◦ Chocolat Abbaye d'Aulps – Coffret 7 pièces	11,30 € TTC
◦ Chocolat Abbaye d'Aulps – Coffret 14 pièces	22,10 € TTC

• pour la taverne

◦ Café expresso en grain	1,70 € TTC
◦ Grand café expresso en grain	2,20 € TTC
◦ Cappuccino	2,70 € TTC
◦ Chocolat viennois	4,00 € TTC
◦ Vin chaud	3,50 € TTC

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** les nouveaux tarifs qui lui sont présentés,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

